

Etudes soumises à l'évaluation du comité de lecture

**Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au  
financement du développement durable**

---

*Ali Karzazi*

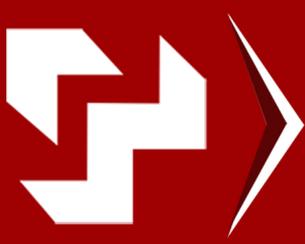
*Doctorant, Faculté des lettres UMP- Oujda*

lundi 12 juillet 2021

Tous droits  
réservés



جميع الحقوق  
محفوظة



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

## Introduction

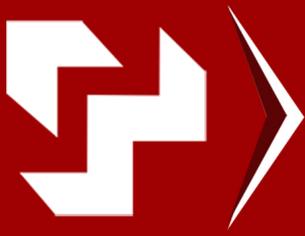
Les crises mondiales récurrentes qui ne cessent de secouer le modèle économique libéral témoignent des limites de ce dernier à résoudre les problèmes liés à certains fléaux sociaux comme la pauvreté, les inégalités sociales, la mauvaise répartition des richesses, les disparités flagrantes des salaires, et le taux de sous emploi critique dû au chômage structurel. Pas loin de nous, les contestations populaires ayant secoué plusieurs pays arabes (connus après par les pays du printemps arabe) témoignent de l'échec des modèles de développement de ces pays à améliorer le niveau de vie des citoyens et à réaliser un développement durable.

Le modèle de l'économie sociale et solidaire est caractérisé par la diversification des pratiques visant la satisfaction des groupements sociaux dans le cadre de servir l'intérêt général. Ce modèle innovant est fondé sur des principes qui lui sont propres, notamment une approche participative ouvrant la voie à tous les acteurs du développement pour l'amorce d'une gestion démocratique basée sur la libre adhésion, sur une rémunération très limitée et une répartition restreinte des profits réalisés (dans le cas des coopératives), et strictement interdits (dans le cas des associations). L'originalité de ce modèle réside dans sa capacité d'associer deux types de travaux ; un travail rémunéré et un autre travail non rémunéré (le bénévolat). Il cherche donc, à travers la création d'activités économiques, l'intégration de plusieurs participants en tant que partenaire de leurs propres projets, afin de penser collectivement à résoudre les problèmes sociaux et économiques en mobilisant le maximum de ressources aussi bien locales qu'externes.

L'économie charitable (zakat, Waqf, sadaqât...) gère les ressources philanthropiques pour les orienter vers les personnes en difficulté en vue de leur assurer de meilleurs moyens de financement de projet d'investissement et d'apprentissage (formation professionnelle). Cette pratique vise donc à améliorer les conditions de vie des classes défavorisées, mais aussi à les aider à acquérir un statut d'indépendant. Ainsi les deux secteurs ; économie sociale et solidaire et économie charitable aident à contrebalancer la pauvreté et favorisent la promotion de l'emploi productif. La question est, comment les ressources charitables, Waqf et zakat, passent du rôle caritatif vers un stimulateur du développement de l'économie sociale et solidaire (l'ESS)

D'un autre côté, la finance islamique pour ainsi dire n'est évoquée dans ce cas que pour sa contribution louable comme support et levier d'appui pour le financement des projets de développement. Il s'agit d'un passage valorisant les différentes ressources financières, en partie, charitables pour les utiliser non pas dans des actions caritatives, mais plutôt dans le financement des projets d'investissement à productivité plus élevée.

D'autres ressources peuvent être identifiées pour ce financement ; c'est le « financement solidaire » qui consiste tout d'abord à collecter des ressources (épargne) auprès du privé ainsi qu'auprès du public. Cette épargne est ensuite orientée vers l'investissement dans des activités économiques spécifiques (santé, éducation, et préservation de l'environnement) ; ou pour le financement de la création d'activités génératrices



de revenus<sup>1</sup>.

Pour assimiler l'importance de ces deux facteurs dans le développement et dans leur relation de complémentarité avec les finances islamiques, on propose de passer en examen leur rôle dans la dynamisation du circuit économique d'une part, et de prévoir une amélioration de leur rendement dans une perspective d'en faire des ressources financières fiables pour les finances islamiques qui s'apparentent largement à l'économie solidaire sur plusieurs points vers lesquelles elles convergent.

## I. Lazakat

Le Saint Coran, décrivant le devoir de s'acquitter de la Zakat stipule : « Prélève de leurs biens une sadaqa par laquelle tu les purifies et les bénis »<sup>2</sup>. Il s'agit donc d'une obligation pour chaque musulman, sous certaines conditions, nonobstant son genre. Son but est d'amener les musulmans riches à se purifier de leur amour excessif aux biens matériels et combattre leur avarice. Sur le plan économique, la zakat est un prélèvement sur toutes les richesses productives destinées particulièrement aux pauvres et aux nécessiteux. Le but de la zakat est donc, lutter contre l'accumulation des capitaux improductifs en favorisant la cohésion sociale entre les différentes catégories de la société.

### I-1- Rôle économique de la ZAKAT :

Les fonds zakataires une fois collectés peuvent servir à encourager l'investissement productif. La réinjection du surplus social dans la sphère économique stimulera une nouvelle demande et une nouvelle production, essentiellement celle des produits de première nécessité provenant des couches les plus défavorisées. Celles-ci, dotées d'un pouvoir d'achat supplémentaire aspirera à embrasser un niveau de vie décent. La Zakat exerce donc une redistribution des revenus en faveur des nécessiteux et besogneux dont la propension marginale à consommer (P.M.C)<sup>3</sup> est très élevée, paradoxalement, que chez les personnes riches. Une telle répartition, source de nouveaux revenus supplémentaires, créera une nouvelle demande de biens et services et, incitera les entreprises à une production supplémentaire nécessitent de nouveaux emplois.

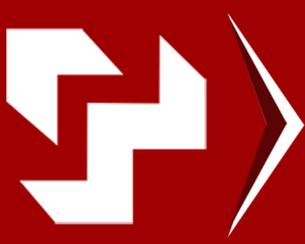
Or si le taux de la zakat ne dépasse pas 2,5 % des richesses ayant atteint ou ayant dépassé le seuil éligible à son paiement (Nissab)<sup>4</sup>, il n'affecte pas la totalité des revenus et donc la proportion marginale à investir aussi si elle ne s'accroît pas, du moins elle ne diminue pas. Au contraire, la consommation de biens de luxe diminue en encourageant l'investissement des biens de première nécessité. En plus, les revenus redistribués peuvent profiter aux pauvres pour créer leurs propres activités et redevenir (sur le moyen terme)

<sup>1</sup> L'exemple du chantier de l'INDH lancé en mars 2005 constitue un bon exemple de l'épargne solidaire ;

<sup>2</sup> Sourate 9 At- Tawbah « le repentir », Verset 103.

<sup>3</sup> « P.M.C » c'est la part du revenu supplémentaire affecté à la consommation. Keynes a montré que la proportion marginale à consommer décroît avec les revenus. Un ménage à faible revenu consacre près de la totalité de son revenu supplémentaire à sa consommation.

<sup>4</sup> Le Nissab est le seuil ou la quantité minimale requise et connue pour que le bien soit assujéti à la zakat. Autrement dit, c'est la mesure en deçà de laquelle la Zakat n'est pas exigible.

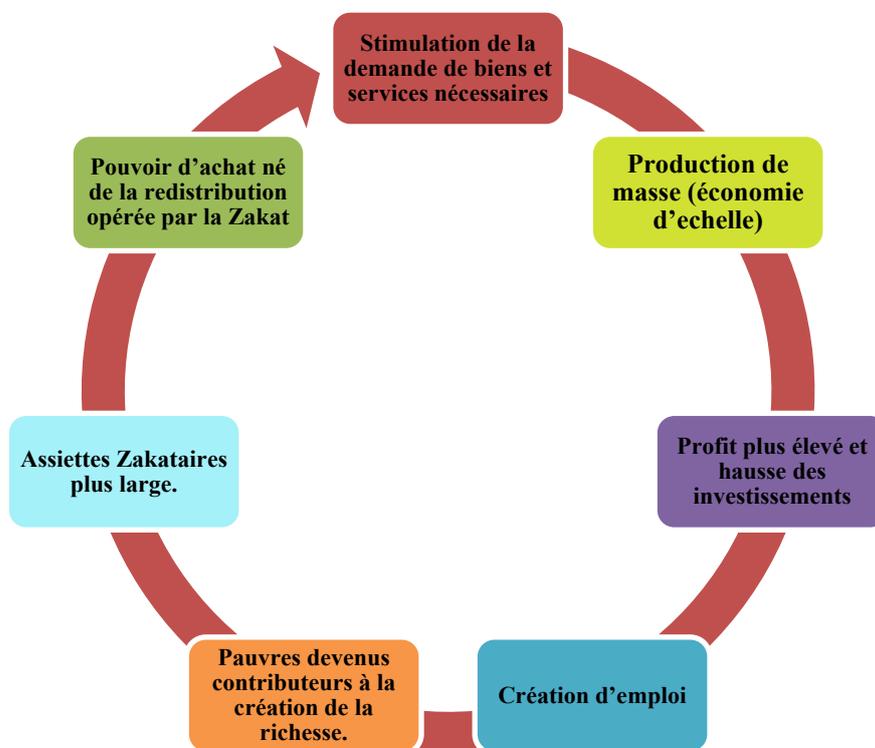


# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

distributeurs à leur tour de la zakat.

Les fonds zakataires peuvent intervenir dans les domaines que les produits alternatifs des finances islamiques n'arrivent pas à couvrir. Les banques islamiques ne s'engagent à financer que les projets des clients solvables, alors que la Zakat est une source de financement des projets des ménages pauvres, incapables d'utiliser les pratiques des crédits usuraires, par le biais de prêts sans intérêt « Al Qard Al Hassan ». La figure ci-après met en exergue l'effet de la zakat sur l'insertion économique des pauvres.

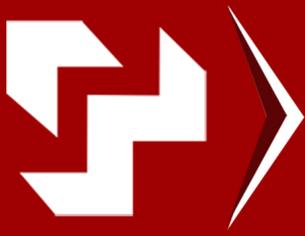
Figure 2 : l'effet de Zakat pour insérer les pauvres dans le cycle d'investissement



Le but, donc de la Zakat, est de diminuer le taux de pauvreté certes, mais il n'est pas le seul, car elle assure à long terme une redistribution et une circulation de l'argent au sein de la société. C'est d'ailleurs pour cette raison que les pays musulmans (surtout ceux sous-développés) doivent instaurer un système efficace pour une gestion rationnelle de la collecte de ces revenus potentiels et les mettre au service d'un développement durable.

## I-2- Les pratiques modernes de la zakat

Traditionnellement, la zakat est collectée soit de manière formelle par des établissements reconnus par l'Etat, pour être orientée, ensuite, vers plusieurs domaines éligibles (subventions aux pauvres, aux nécessiteux, allocations familiales... bref aux huit catégories citées dans le coran).



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

Actuellement, elle est collectée par des banques publiques sociales ou par des banques islamiques qui recueillent et redistribuent la zakat, pour le financement des projets sociaux (construction d'hôpitaux, d'université, d'écoles)<sup>5</sup>. Cependant, la manière informelle de la collecte de la zakat consiste à la verser à des personnes de confiance ou des établissements réputés de bonne conduite qui assurent sa distribution conformément à la loi islamique. Ce comportement trouve sa justification dans l'attitude méfiante qu'éprouvent les personnes envers le secteur public qu'elles accusent d'être inefficaces et inévitables, alors que les personnes de confiance sont plus proches des couches démunies et connaissent profondément leurs besoins. C'est ainsi qu'on assiste à l'instauration d'organisme moderne pour la gestion de la Zakat, qui ne font pas partie du secteur public, mais disposent des qualités et compétences requises pour bien gérer la Zakat, il s'agit des fonds de Zakat<sup>6</sup> (FZ) dont l'objectif est de collecter l'argent Zakataire et la redistribuer au profit des familles démunies à travers un versement trimestriel, semestriel ou annuel.

Ce qui est frappant, dans ce domaine, c'est que ces fonds utilisent aussi des ressources collectées pour financer les projets d'investissement en faveur des pauvres ou pour aider à la création de petites et moyennes entreprises par l'acquisition d'équipement. C'est d'ailleurs une opportunité pour le secteur de l'ESS qu'il faut exploiter.

### **I-3- Expériences internationales de la pratique de la zakat.**

**I-3-1- En Algérie** le (FZ) est placé sous la tutelle du ministère des Affaires religieuses et des Awqaf, il est organisé en trois niveaux correspondants à la commission de base au niveau de la (daïra), à la commission régionale (Wilaya) et à la commission nationale qui représente le haut conseil du fond, ce dernier est composé d'un président du conseil, des représentants du gouvernement et des grands donateurs. La distribution est réalisée par la commission de la Zakat. La Zakat est répartie ainsi ; 50% de la somme pour les pauvres, 35,5% à l'investissement par le biais de « Al Qard Al Hassan » et 12% aux instances chargées de la collecte de la Zakat. De 2003 à 2011, le Fond a accordé 8580 microcrédits pour un montant d'environ 10 millions d'euros et il a consenti des aides financières à 345660 familles démunies. Grâce à ce fonds, 4495 projets d'investissement ont été financés pour la période de 2004 à 2009<sup>7</sup>

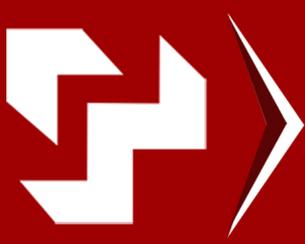
**I-3-2- Aux Émirats arabes unis**, le Fond de la Zakat est utilisé pour le financement de plusieurs domaines caritatifs comme l'illustre le tableau ci-après.

<sup>5</sup> Dans ce domaine on peut citer à titre d'exemple, la banque sociale Nasser en Égypte et la banque islamique Fayçal. La banque Nasser est une banque dont les ressources proviennent principalement des gains des entreprises publiques et du budget du ministère des Awqaf. Son objectif est de financer des actions de bienfaisance.

<sup>6</sup> Sont des institutions religieuses et sociales ouvrant sous la tutelle du gouvernement.

<sup>7</sup> Ministère des affaires religieuses et des Awqaf en Algérie : <http://www.marw.dz>.

Nourhan el Sharkawy, « la charité islamique : un levier innovant pour le financement du développement ». Etude réalisé sous la supervision



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

Tableau : Distribution de zakat en 2011 selon les fonds de zakat aux Émirats arabes unis.

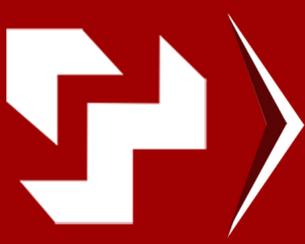
Les bénéficiaires	Les projets	bénéficiaires	Montant de zakat (en dirhams)
Les pauvres et les besogneux qui peuvent Être: (étudiants, handicapés, Orphelins, ...etc.)	Les familles dont le revenu ne suffit pas à se procurer l'aisance.	2748	15, 224, 561
	Aides médicales	573	7, 831, 835
	Aides aux familles démunies dont le chef du ménage est en prison	41	1, 153, 000
	Parrainage des orphelins	81	1, 950, 000
	Indemnisation chômage	180	1, 612, 650
	Aides aux étudiants qui fréquentent l'école primaire ou secondaire	3065	12, 246, 276
	Aides aux étudiants inscrits dans l'université	56	6, 182, 634
	Aides aux femmes divorcées et les veuves qui prennent en charge des enfants.	136	3, 868, 000
	Les séniors à faible revenu	96	2, 093, 000
Les handicapés	50	1, 064, 500	
Les personnes qui se retrouvent soudainement sans abri	Indemnisation pour les victimes d'accidents, de catastrophes, d'incendies...etc.	5	135,000
Les endettés qui ont contracté des dettes dans un but pieux et incapable de s'en acquitter	Aides financières aux endettés en communiquant avec leurs créanciers pour leur proposer une réduction de paiements ou une prolongation de la période de remboursement des dettes	71	1, 901,803
Total		7102	55, 263,259

Source: Site officiel des fonds de zakat en Émirats arabes unis, 2013<sup>8</sup>

#### I-4- Importance de la zakat

On assiste ces dernières années à une augmentation significative de l'effectif des structures nationales officiellement chargées de collecter la zakat, notamment en Asie du Sud et au Moyen-Orient. « Le montant de la zakat dans certains pays peut atteindre celui de l'aide publique au développement fournie par certains pays développés à des pays en voie de développement »<sup>9</sup>. Ceci montre l'importance de la zakat en tant qu'outil de financement du développement.

<sup>8</sup>[http://zakatfund.gov.ae/zfp/web/Page\\_ZakatIntroduction.aspx](http://zakatfund.gov.ae/zfp/web/Page_ZakatIntroduction.aspx)



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

Tableau 2: Les aides apportées par les principaux pays donateurs de la zakat (officiellement collectées) comparées avec les APD provenant de certains pays membres de l'OCDE

Les principaux pays donateurs de la zakat	Les aides apportées par la zakat (en millions de dollars)	Les pays donateurs de l'APD	L'APD (en millions de dollars)
Arabie Saoudite	2930 (en 2012)	Danemark (13 <sup>ème</sup> pays donneur de l'APD en 2013)	2927 (en 2013)
Malaisie	547 (en 2011)	Kuwait	569 (en 2009)
Indonésie	231 (en 2012)	Grèce	239 (en 2013)

Source : Nourhan El Sharkawy. Op. Cit. p. 12

Certains pays conscients du rôle économique et social de la zakat se sont penchés sur l'instauration de nouvelles techniques rationnelles pour la collecte et la distribution de la zakat en vue de maximiser son rendement et par conséquent le réinjecter dans le circuit économique. On propose de passer en revue deux systèmes différents de la gestion de la zakat, l'un obligatoire appliqué au Soudan, l'autre est plutôt volontariste appliqué en Malaisie.

#### I-4-1- Cas du Soudan :

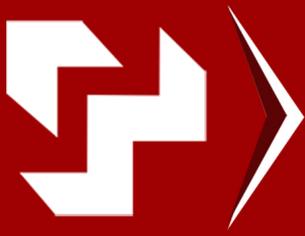
La gestion de la zakat dans ce pays se base sur un système hiérarchisé à plusieurs niveaux.

a- A l'échelle nationale : La chambre de la zakat est une instance indépendante, non gouvernementale, mais rattachée au ministère de la Planification sociale. Elle est administrée par un conseil supérieur de la zakat composée de différents départements (de la formation, de la collecte et des projets présentés distribution). Elle est chargée d'étudier et de budgétiser les projets présentés par les offices régionaux.

b- A l'échelle régionale : les offices régionaux sont chargés de la collecte de la zakat et de son acheminement vers la banque centrale ou la banque de solidarité qui gèrent les fonds de la zakat collectée pour le compte des chambres de la zakat. Ces offices assurent la redistribution de la zakat entre les différents conseils locaux.

c- Au plus bas de la hiérarchie, au niveau local, se trouvent les conseils locaux et les comités des quartiers. Ils sont chargés d'instruire les dossiers de demandes formulées par les différents bénéficiaires. Le comité de quartier (composé de quatre à cinq membres dont le président) est chargé d'établir les listes des bénéficiaires, de proposer aux offices régionaux des micros projets productifs éligibles aux financements par des microcrédits de la caisse de la zakat moyennant le prêt sans intérêt (al-Qard al-Hassan)..

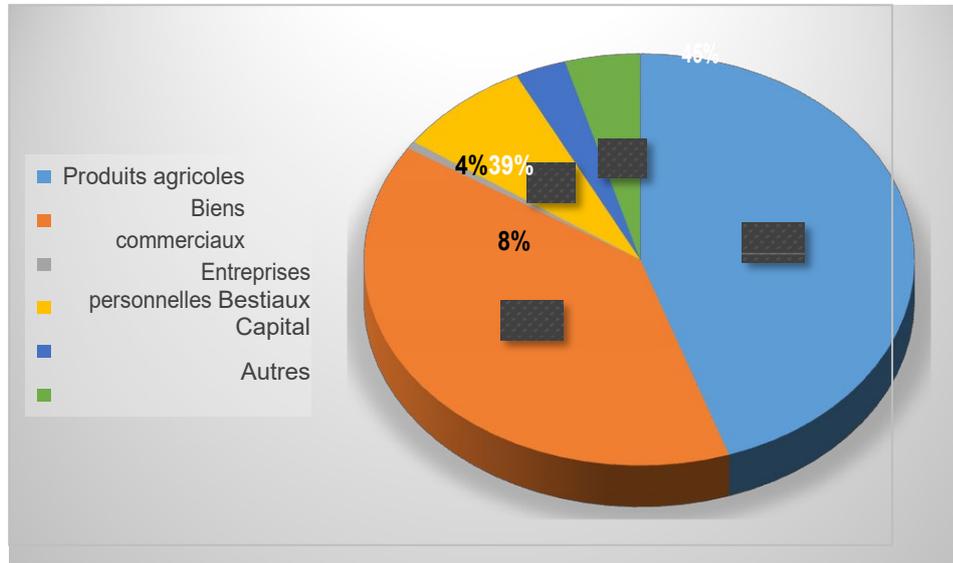
D'après le rapport annuel de la chambre de la zakat pour l'année 2012, la collecte de la zakat au Soudan, par exemple, par catégories à l'échelle nationale montre que le secteur de l'agriculture et les biens commerciaux représentaient respectivement 45% et 39% du produit de la zakat collecté (figure1). Le même rapport fait apparaître une forte amélioration des revenus de l'agriculture et de l'élevage (37% et 63%



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

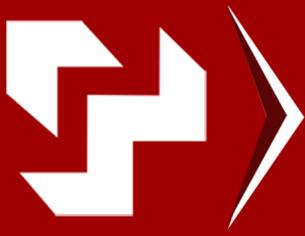
respectivement). Cette augmentation est due essentiellement à une amélioration des contrôles et une minutieuse collecte dans le monde rural.

Figure 1: Collecte de la zakat par catégories au niveau national, Soudan, 2012 (en %)



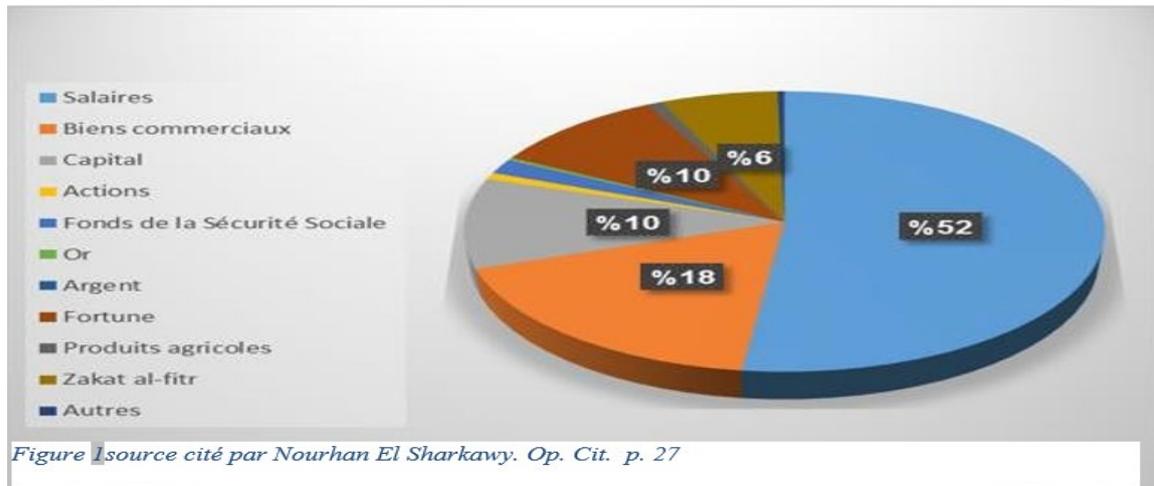
Source: Rapport annuel de la Chambre de la zakat en 2012, p. 28 (en arabe).

**I-4-2- Cas de la Malaisie :** c'est un organisme agissant sous la tutelle de l'Etat «Zakat Management Authority» (ZMA) lequel est confié au secteur privé afin d'assurer un meilleur résultat. En plus une loi fiscale a été promulguée en 1997, en vue d'une amélioration du rendement de la zakat, et encourager les musulmans à payer volontairement leur zakat à partir de leur salaire mensuel tout en accordant aux salariés volontaires des déductions fiscales lorsqu'ils paient la zakat ; celle-ci est déduite du montant des impôts payés. Les entreprises paient en même temps la zakat et l'impôt, sachant - pour éviter la double imposition- que la base imposable est calculée après avoir déduit les revenus nets globaux du montant de la zakat due. Ces différentes actions placent la Malaisie comme deuxième pays donateur de zakat dans le monde après l'Arabie Saoudite.



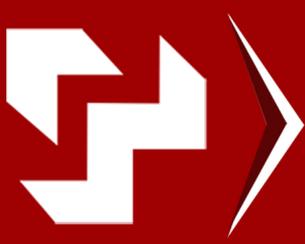
# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

Figure 2 : Collecte de la zakat par catégories au niveau national, Malaisie, 2006 (en %)



Pour conclure à ce niveau, on peut avancer que la zakat constitue une ressource potentielle pour le développement des structures de l'ESS d'une part, et qu'une bonne gestion à long terme de la zakat nécessite : une bonne volonté pour relever certains défis d'autres parts dont on peut citer :

Tout d'abord l'inexistence de données chiffrées relatives aux organisations et des fonds chargés de la gestion de la zakat. Ce qui en l'absence de la transparence réduit énormément la conscience zakataire du grand public. En suite, la multiplicité des intervenants (formels et informels) dans la collecte de la zakat rend difficile son impact sur l'économie nationale et sur sa valeur ajoutée. En fin dans les pays sous-développés, les acteurs de la société civile, active dans le domaine de la philanthropie souffrent de plusieurs obstacles limitant leurs initiatives, notamment, les lourdeurs administratives et les formalités de constitution des associations par exemple. En fin croyant être lésée suite à une double taxation (en payant à la fois les impôts et la zakat), certains musulmans sont convaincus à ne pas payer la zakat. En outre, faute de sensibilisation sur l'importance économique de la zakat, celle-ci reste aux yeux de la plupart des croyants cantonnée dans son rôle charitable, alors qu'elle constitue une ressource potentielle mal exploitée.



## II : le Waqf

### II -1- Définition, origine typologie et modes gestion du *Waqf*

Le Waqf en arabe, c'est l'immobilisation d'un bien mobilier ou immobilier, d'une rente ou d'un service pour la cause de Dieu. C'est aussi une donation faite à perpétuité par un particulier au profit d'une œuvre pieuse et d'utilité publique. Il s'agit vraisemblablement d'offrir l'usufruit d'un bien avec ou sans transfert de propriété.

Sémantiquement, c'est la mise en statut d'inaliénabilité, au profit d'une cause ou d'une postérité, ou autre population désignée, d'un actif identifié, dont on se dépossède par conséquent, et ce, à titre perpétuel. C'est ce qui la différencie de la donation, laquelle peut permettre au bénéficiaire d'en disposer selon les éventuelles conditions stipulées ». <sup>10</sup>

« C'est une fondation pieuse, au profit du culte, de l'enseignement, de la bienfaisance, et... C'est pourquoi il a toujours bénéficié de l'entière sollicitude de toute la communauté musulmane. » <sup>11</sup>

### II-2- Aperçu historique sur le Waqf

Le *Waqf* trouve ses origines dans la tradition prophétique. Il tire ses fondements de nombreux versets coraniques et hadiths exhortant les musulmans au don et à la bienfaisance.

Un aperçu historique sur la société musulmane montre qu'elle s'est beaucoup intéressée à l'érudition, au savoir et à la connaissance ; les édifices monumentaux en sont témoins (urbains et historiques). Les établissements qui accueillent les étudiants et les prennent en charge tout au long de leur parcours étudiant ou universitaire, leur assurent aussi nourriture et logement, etc. Le *Waqf* encourageait l'édition des ouvrages dans différentes disciplines et sciences.

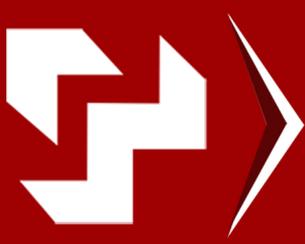
En ce qui concerne les services de santé, le *Waqf* a assumé, dans plusieurs pays musulmans ; la construction des hôpitaux, leurs équipements, les dotations en médicaments, le paiement des salaires des médecins et assistants. <sup>12</sup> En plus, de la création des écoles de médecine et le parrainage des études en pharmacie et en chimie. Des catégories sociales (à besoins spécifiques (malades et aliénés) bénéficiaient d'une attention particulière <sup>13</sup>. Pour satisfaire les besoins en médicament et en nourriture, une rente journalière a été servie à l'hôpital. La générosité était grandiose au point qu'« après sa guérison, le pauvre recevait en sortant un secours d'argent pour lui permettre de subsister jusqu'au moment où il pourrait se

<sup>10</sup> Abderrahmane LAHLOU (2015), Économie et finance en islam. Une éthique pour stabiliser l'économie et recadrer la finance, Casablanca, Édition Almadariss. 328

<sup>11</sup> Joseph. LUCCIONI (1982), les fondations pieuses « *habous* au Maroc depuis les origines jusqu'à 1956. », imprimerie royale. Rabat. Sans date, p, 14

<sup>12</sup> Dans ce cas, les *habous* ont fourni des salaires même pour ceux qui murmurent dans les oreilles des patients, des paroles leur suggérant l'approche de la guérison.

<sup>13</sup> L'un des *mâristân* des almohades (XII siècle) - que l'on cite à titre d'exemple - était doté de plusieurs jardins où on avait implanté toute sorte d'arbres fruitiers, et l'eau coulait partout autour des chambres des malades, au point que tous les visiteurs pensaient être plutôt dans un jardin et non dans un *mâristân*.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

suffire »<sup>14</sup>.

## II-3- L'expérience marocaine en matière de Waqf

Depuis 1955, le Waqf est géré par le ministère des habous et des Affaires islamiques<sup>15</sup>. Conscient de l'importance du Waqf en tant que valeur sociale et humaine de solidarité, le ministère a entrepris de profondes réformes pour une modernisation du secteur pour l'accompagnement des mutations de la société marocaine. Ainsi de nouvelles structures ont vu le jour et d'autres, devenues caduques, ont été supprimées<sup>16</sup>

**II-3-1- Les réformes en matière de gestion :** elles sont concrétisées par la création en 2010 du conseil supérieur de contrôle de finances et des habous public dont la mission est l'adoption du budget annuel des habous, l'examen des rapports financiers annuels établis par la gestion financière du ministère, la formulation des propositions dans la perspective d'une amélioration du rendement des biens waqf<sup>17</sup>.

**II-3-2- Les réformes législatives :** dans le cadre d'optimiser la réglementation parallèlement aux mutations que connaît la société marocaine, le ministère s'est engagé dans l'instauration d'une nouvelle réglementation visant les règles de gestion des biens Waqf. Aussi le cadre des habous créé le 23 févr. 2010 est une

référence globale ; élaborée d'une manière à répondre à toutes les questions liées à l'habous. Il s'agit d'un recueil de différentes taxes juridiques et religieuses se rapportant au Waqf dans un seul document (le code des habous). Les différentes mesures entreprises par le département pour la protection et la gestion rationnelle des habous peuvent être résumées ainsi :

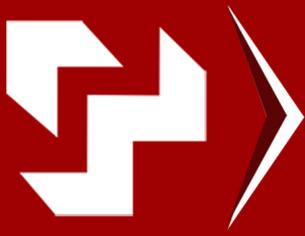
Les mesures protectrices du Waqf	Les mesures encourageant le Waqf
<ul style="list-style-type: none"><li>- L'interdiction de l'appropriation des patrimoines fonciers en Waqf par l'ancienneté ou par la mainmise (article 59).</li><li>- Accorder la priorité aux dettes dues aux habous qui ne tombe pas en désuétude (article 55).</li><li>- L'assainissement des droits coutumiers pour éviter les loyers qui restent en dessous de la valeur réelle des biens (articles 80, 103, 104 et 105).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les biens appartenant au Waqf peuvent être perpétuels ou temporaires (article 23).</li><li>- La simplification de certaines procédures compliquées relatives à la location des biens des habous et à leur échange en argent ou en bien tangible. Cette complexité administrative représente un réel blocage aux projets d'investissement (article 61).</li><li>- L'exonération d'impôt et de toutes les autres taxes d'enregistrement des dons au profit du ministère des habous (article 151).</li></ul>

<sup>14</sup> J. LUCCIONI. Op. Cit. p. 94

<sup>15</sup> Le ministère des habous est considéré comme le département le plus riche au Maroc. En 2010, on recensait un patrimoine comprenant : 80 000 hectares de terres agricoles, et 48 000 biens immobiliers répartis en logements d'habitation et locaux commerciaux.

<sup>17</sup> Réduction du nombre de nidharas : ancienne administration du Waqf implanté dans chaque région avant la création du ministère et des délégations provinciales et régionales des habous.

<sup>18</sup> Le conseil regroupe des experts comptables, des experts en finances et des gestionnaires administratifs et des juristes islamiques.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

## II-3-3- Rendements des biens Waqf.

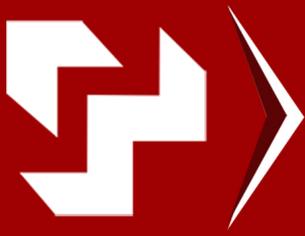
Sur le plan du rendement des biens Waqf gérés par le ministère des habous le rapport annuel du Ministère des Habous et des Affaires islamiques de l'année 2013, met en relief que la rente des terres agricoles atteint 70 305,817 dirhams ; le revenu des locations agricoles atteint 54 238,820 dirhams et le revenu perçu par la vente des récoltes atteintes 16, 066, 997 dirhams. D'ailleurs, près de 52 879 unités sont réparties entre logements d'habitat (26,45 %), terrains vides (1,65 %) et magasins destinés au commerce (51, 5 %). En intégrant de nouvelles techniques de gestion moderne faisant intégrer des partenaires du secteur privé, le revenu des biens Waqf a connu entre 2005 et 2013 une augmentation remarquable de 65 %, passant ainsi de 186 288,645 à 296 564,187 dirhams.

## II-4- Les awqaf et la finance islamique deux moyens pour financer l'ESS

De nos jours l'entretien et le développement des awqaf nécessitent une diversification des ressources pour leurs financements conformément aux préceptes islamiques il s'agit d'un défi. Les structurels de l'ESS en profitant largement puisque le Waqf est une des ressources tangibles pour son financement.

Cet objectif est réalisable à travers plusieurs modes de financement : classiques et modernes. Ces derniers doivent respecter le principe de l'investissement éthique et les conditions du Waqf socialement responsable comme le résume le tableau suivant :

Les principes de l'investissement éthique et socialement responsable	Les conditions du Waqf
<ul style="list-style-type: none"><li>• La participation aux pertes et aux profits.</li><li>• L'interdiction du risque excessif.</li><li>• L'interdiction de pratique de l'intérêt ou de l'usure.</li><li>• L'adossement à des actifs réels.</li><li>• L'interdiction des pratiques spéculatives.</li><li>• L'interdiction d'investir dans des entreprises dont les activités nuisent à l'homme et à la société (tabac, armement, jeu, etc.).</li><li>• L'investissement dans des activités qui ne causent aucun préjudice à l'environnement.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Les biens doivent assurer des revenus durables pour des fins charitables ou le soutien d'individus nommé par le fondateur.</li><li>➤ Les investissements doivent être conformes aux vœux et aux intentions des donateurs.</li><li>➤ La transparence du marché des fondations du Waqf en matière d'activités.</li><li>➤ Les investissements ne doivent pas <u>porter un risque élevé</u> pour éviter la perte du bien initial du Waqf.</li></ul>



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

## II-4-1- Les modes de financement et d'investissement

**II-4-1-1- Modes d'investissements:** les actions entreprises par l'institution du Waqf peuvent être financés par les moyens déjà connus traditionnellement, tels que : les revenus du patrimoine lui-même constitué par les contributions des bénéficiaires sous forme de loyers ou de mise en vente ou de cession, des aides de l'Etat pour assurer le fonctionnement continu de certains établissements ouverts au public tel que les mosquées, *etc.*, le recours à la collecte de dons lorsque les ressources propres de l'institution des awqaf

### II-4-1-1-1 Modes d'investissement par les finances islamiques :

Plusieurs produits conformes à la charia sont en usage pour le financement des différentes opérations d'investissement du Waqf et dont on peut citer :

- Les méthodes traditionnelles : location longue durée « ijara » et contrat d'exclusivité (Hikr).
- L'investissement participatif : Mousharaka (Tabitha wa al mutanaquissa) et Moudharaba. Dans le domaine agricole, on peut citer la mouzaraâ, la moussakat et la mougharassa.
- L'investissement fondé sur les mécanismes de vente à terme « istisna'a » et BOT « Build-Operate-Transfer » ou gestion déléguée.

## II-4-1-2- Les modes de financement du Waqf.

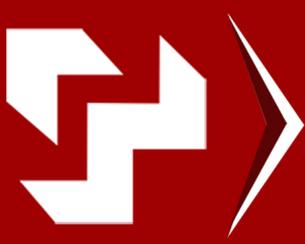
### II-4-1-2- 1-L'autofinancement:

#### II-4-1-2- 1-1-Les actions Waqf

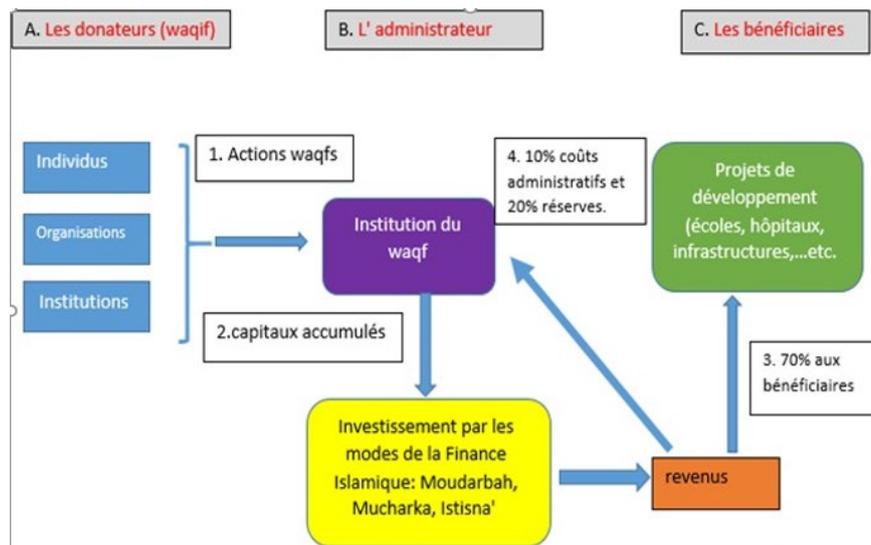
Il s'agit des actions émises en tant que waqf par une société. Autrement dit elles sont soumises aux mêmes conditions du Waqf (irrévocabilité inaliénabilité et pérennité de la propriété...). Dans ce cas le Waqf peut financer des projets d'infrastructure comme l'adduction de l'eau potable, installation sanitaire, construction des écoles et a des établissements sanitaires en milieu rural pour faciliter l'accès des populations enclavées et démunies la figure ci-après schématise le fonctionnement de la société du Waqf au Soudan et en Malaisie (office du Waqf Islamique)<sup>18</sup> :

---

<sup>18</sup> Le fonctionnement de la (SCR) très simple : la société du Waqf émet des actions, les actionnaires (bienfaiteurs) font un don ou plusieurs selon leurs capacités et reçoivent en contrepartie une attestation précisant leurs contributions dans un projet bien déterminé. La société va investir dans ces capitaux cumulés du Waqf moyennant les modes d'investissement de la finance islamique à travers une banque. En fin une fois les dépenses de fonctionnement couvertes, le reliquat du revenu sera orienté vers l'autofinancement ainsi que le financement des projets de développement préalablement définis par la société du Waqf.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable



Source: Nourhan El Sharkawy. Op. Cit. p. 7

Tout d'abord le Waqf peut être financé par l'utilisation des fonds propres du Waqf par l'utilisateur, même si le principe est l'interdiction, mais si la vente ou l'échange est conclue en vue de l'achat d'autres bien plus productifs en termes de revenus (Al ibdal ET l'Istibdal) échange et la substitution, dans ce cas l'opération immobilière est autorisée. La monnaie est considérée par les hanafites comme un bien Waqf à caractère perpétuel puisqu'elle peut être investie par le biais du contrat Moudharaba, et les profits réalisés seront distribués aux bénéficiaires nommées par le fondateur.

## II-4-1-2- 1-2- L'échange « ibdal et la substitution "istibdal" :

Le capital Waqf peut aussi s'enrichir par l'échange d'un bien dédié au Waqf soit contre de l'argent (vente) soit contre un autre bien tangible (istibdal) soit alors par la substitution (Ibdal) ; ces transactions ne sont permises que si les biens Waqf ne sont plus rentables et font encourir des dépenses supplémentaires non récupérables financièrement. Ce qui permet au bien Waqf d'intégrer des projets aux rentabilités économiquement et socialement.

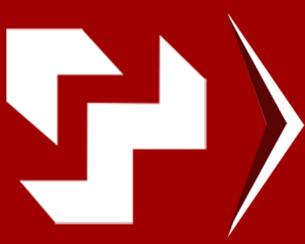
## II-4-1-2-2-L'augmentation de capital. : l'émission d'obligations

### II-4-1-2-2-1- Les Sukuks<sup>19</sup>

Les sukus s'apparentent à ce que nous appelons aujourd'hui les obligations (titre de créance délivrant une rémunération fixe

Selon la même norme, Il existe plusieurs types de Sukuks<sup>20</sup> :

<sup>19</sup> La banque islamique de développement définit le mot sukus ainsi : le mot Sukuk se rapporte communément à l'équivalent islamique des obligations. Cependant, contrairement aux obligations conventionnelles, qui confèrent simplement la propriété d'une dette, le Sukuk accorde à l'investisseur une part d'un actif, ainsi que des flux de trésorerie et des risques proportionnés. En tant que tels, les titres Sukuk respectent les lois islamiques parfois appelées principes de la Charia, qui interdisent la facturation ou le paiement d'intérêts. Voir pour plus de détail le site : <https://thatswhy.isdb.org/irj/go/km/docs/documents/IDBDevelopments/Internet/thatswhy/fr/sukuk/what-is-sukuk.html>.



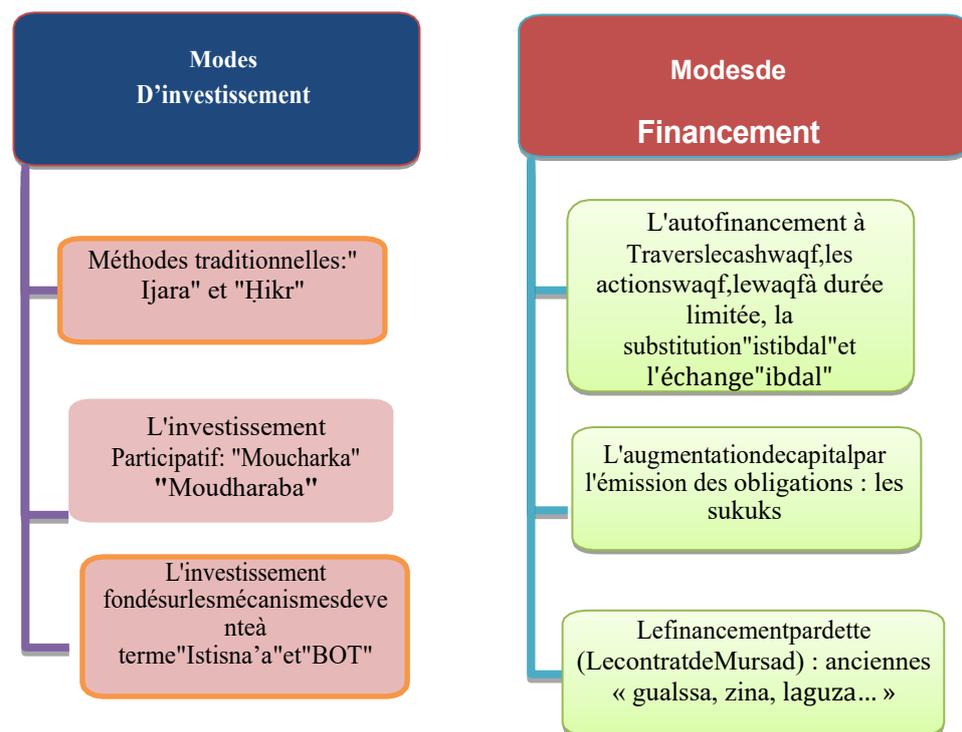
# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

Sukuks Ijara, Sukuks Salam, Sukuks Mousharaka, Sukuks Mourabaha, Sukuks Istisnaâ', Sukuks Mouzaraâ, Sukuks Moussaqat, Sukuks Mougharassa,

## II-4-1-2-3-Financement par l'endettement

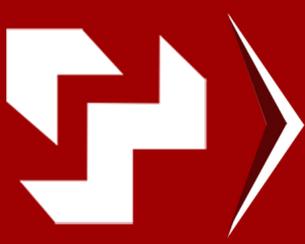
**II-4-1-2-3-1- Le contrat de Mursad<sup>21</sup>** : il s'agit là d'un contrat en usage lorsqu'on a besoin de restaurer ou construire les biens dédiés au Waqf. Pour assurer au financeur un bénéfice et lui garantir le remboursement aux termes du contrat, l'institution conclut avec le financeur un contrat de location à long terme. Dans ce cas, et sous la condition de payer régulièrement son loyer, le financeur peut disposer du bien, transféré son droit d'usage à une autre personne après accord de l'institution des Waqf. Ce type de contrat peut permettre à l'institution des Waqf de conclure plusieurs types de contrats dans différents domaines d'activité : conclure un contrat avec un financeur pour une terre peu rentable contre une grande somme d'argent pour financer d'autre investissement plus rentable.

**Figure 14: les différentes possibilités d'investissement et de financement par le waqf des structures de l'ESS par l'économie charitable**



<sup>20</sup>La norme 17 de l'AAOIFI (Accounting and Auditing Organization for Islamic Financial institutions) définit les sukuks comme étant des certificats à valeur égale représentant des parts définies dans un actif, un service, un usufruit, un projet ou une activité d'investissement privée.

<sup>21</sup> C'est l'équivalent des anciennes pratiques dans le domaine du Waqf comme le « gza », le « zina », la gueusa », « ghibta », « le droit de clé »... voir notre article sur le Waqf intitulé : « Le Waqf\*, peut-il constituer un levier du développement des structures de l'économie sociale et solidaire au Maroc? consultable sur le site : [http://base.socioeco.org/docs/2\\_3\\_karzazi.pdf](http://base.socioeco.org/docs/2_3_karzazi.pdf)



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

## II-4-1-2- 4- Les aides internationales des ressources potentielles à exploiter:

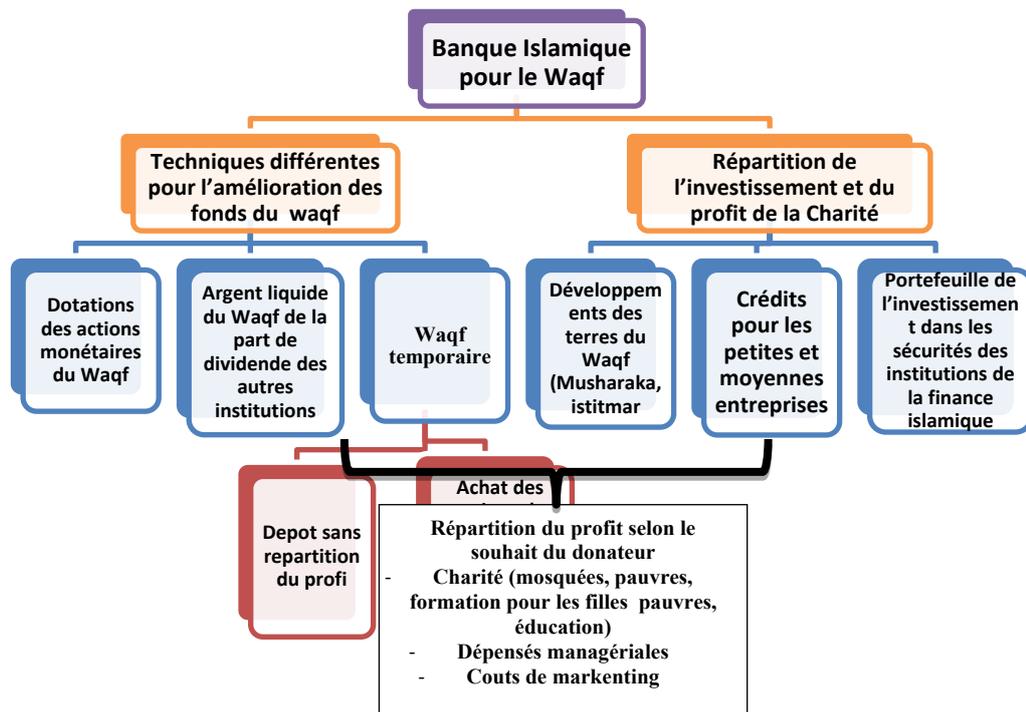
### II-4-1-2- 4-1- Les banques islamiques du waqf<sup>22</sup> à titre d'exemple:

Cette institution permet de gérer le Waqf. Elle est plus efficace dans l'investissement de ce patrimoine dans des projets surs et rentables et dispose des moyens financiers pour l'acquisition de terrain, bâtiment, apporter des liquidités pour différents financements.

Quant au fonctionnement de la banque islamique du Waqf, on peut le résumer ainsi : les donateurs font leurs dépôts. La banque les utilise pour les faire fructifier selon les différents modes d'exploitation du domaine des Waqf. Contre le versement périodique pour les bénéficiaires d'une part des rendements.

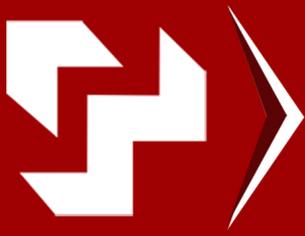
Le tableau suivant illustre le mécanisme de fonctionnement de cette institution.

Tableau 5 : Modèle de banque islamique de waqf



Source: Aziz, M., Johari, F. and Yusof, M. (2013), "Cash Waqf models for financing in education", Islamic Economic System Conference (Iecons 2013), Malaysia, p. 6. Cité par Nourhan El Sharkawy op. Cit. p. 63

<sup>22</sup>En Turquie « Vakıflı Bankası ». WAQF Banque Islamique de Développement BID-Guinée. La Banque Islamique de Développement est une institution créée en 1973 à Djeddah en Arabie Saoudite par un groupement de pays afin de fournir aux pays en développement un financement et des conseils d'experts pour les projets de développement économique et social. (Site internet de la BID : <http://www.isdb.org/irj/portal/anonymouse?NavigationTarget=navurl://24de0d5f10da906da85e96ac356b7af0>)



### III- Économie charitable et financement des structures L'économie sociale et solidaire

L'interaction et la réciprocité entre les structures de l'ESS et l'économie charitable semblent prendre de l'ampleur et s'affirmer de jours en jour. Développer l'économie sociale et solidaire, c'est chercher à valoriser ses différentes structures sur le plan local (développer une économie locale), essentiellement les coopératives et les associations actives dans le domaine économique et sociale. Toutefois, les projets initiés dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, malgré la diversité de leurs champs d'action multiples et variés, souffrent, malheureusement de nos jours d'une difficulté de ressources de financement pour leur démarrage ; les fonds zakataires ou waqf sont peut-être ou mal utilisés, ce qui constitue un manque à gagner économique et social important. Ceci étant dû à plusieurs obstacles qu'il faut maîtriser notamment :

#### III -1- Les obstacles au développement du financement de l'ESS.

Les obstacles au développement de l'ESS sont multiples et variés, mais on se limitera aux suivants :

- Diversification des intervenants dans le champ de l'ESS (Etat, par le biais de l'initiative locale pour le développement local, les collectivités territoriales plus précisément les conseils régionaux), les ONG nationaux et internationaux, *etc.*, aggravée par l'absence de coordination dans l'administration des financements de projets, et l'absence d'un accompagnement constructif et d'orientation, fait leur encourir le risque de financement multiples pour le seul projet.

- Les outils de financement classiques sont inadaptés aux objectifs, à la taille et à la gouvernance de l'économie charitable et philanthropique.

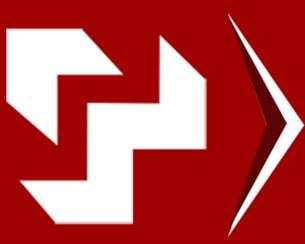
- En outre, ce dont souffrent ces organismes de l'ESS c'est bien un manque de financement, des champs d'activité traditionnels trop restreints.

- Unedéfaillance d'expertise au moment de la conception, défaut d'accompagnement et de suivi évaluation par une mesure des résultats obtenus pour mieux cerner le comportement du projet en matière d'impact sociale<sup>23</sup>.

Ces obstacles vont à l'encontre de la volonté des philanthropes qui veulent que leurs dons soient utilisés de façon productive. Dans ce cas l'introduction des techniques de gestion moderne empruntées au secteur privé, en partie, comme l'évaluation à posteriori et la mise en place d'outils de mesure de l'impact social et de modes réguliers de financement seraient bien une assurance pour l'aboutissement des projets. En effet, l'absence de méthodes d'évaluation dans le secteur de l'ESS rend difficile le suivi de l'utilisation d'un prêt et fait courir le risque de ne pas pouvoir assurer la continuité des projets. Il s'agit d'une stratégie très précise et active pour investir efficacement dans les fonds de charité (zakat et waqf) puisqu'elle exige l'analyse des caractéristiques des projets comme le ferait un investisseur. Elle permet, aussi, de décider de l'engagement

---

<sup>23</sup> Il est en effet important de savoir si, par exemple, une coopérative agricole peut réussir à bien développer l'activité d'un certain nombre de paysans. Ainsi, son mode de financement par étapes permet aux financeurs de menacer d'interrompre le financement des projets concernés à l'étape suivante si les résultats intermédiaires ne sont pas satisfaisants. Cette menace incite l'entrepreneur à produire un effort suffisant pour atteindre les objectifs définis.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

des fonds, assure le suivi des dons fournis et prévoit l'arrêt du financement à tout moment et quel que soit l'étape de projet si les conditions préétablies ne sont pas respectées<sup>24</sup>.

## III- 2- La quête de nouvelles ressources pour développer l'économie sociale et solidaire :

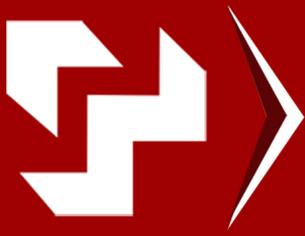
Tout d'abord l'Etat doit encourager la participation aux fonds charitables (zakat et waqf) par le biais des exonérations fiscales et déductions sur le revenu des entreprises et des particuliers qui confient une partie de leur richesse au bénéfice de ces fonds (comme c'est le cas dans des pays comme le Soudan, la Malaisie, etc.). Les administrateurs du waqf notamment le ministère des habous et des affaires islamiques peut cofinancer des projets sociaux et solidaires en partenariat avec le secteur privé ce qui permet d'augmenter les capacités de financement de ces fonds. En suite on peut toujours penser aux différents transferts de la diaspora ainsi que ses différents investissements dans le pays d'origine. En effet le fonds waqf peut œuvrer pour accueillir les transferts d'argent des migrants qui veulent investir dans leur pays d'origine (ville, douar, etc.). Ces transferts sont d'une importance considérable au même titre que les investissements directs étrangers. Ils contribuent au développement des institutions de micro finance, levier de l'ESS, ainsi qu'à l'amélioration du niveau de vie de la population bénéficiaire. Mais les administrateurs des fonds waqf doivent œuvrer pour que soient réduits les coûts de transfert des migrants (soit environ 10% du montant total viré des pays de l'OCDE vers les pays de l'Afrique subsaharienne). Ce qui encourage le développement des voies informelles de transferts directs vers les ménages encourageant ainsi une forte consommation des biens marchands et en même temps une régression de la contribution des fonds waqf à la réduction de la pauvreté et favorisant l'économie de rente. Cependant une campagne de sensibilisation auprès de la diaspora peut aider à l'acheminement de nouveaux capitaux que le fonds waqf peut orienter vers des investissements à haute rentabilité socioéconomique<sup>25</sup>. Ce qui est plus important dans ce type de contribution c'est effectivement celui des migrants de la diaspora<sup>26</sup>, dont essentiellement celles des diplômés et à niveau de vie aisé. Ces derniers constituent naturellement une source potentielle et nécessite que l'on œuvre pour acheminer leurs contributions (zakat ou waqf) vers des projets locaux à forte rentabilité sociale.

En plus, les donateurs peuvent être soit des personnes morales comme l'Etat, les banques, etc. qui peuvent contribuer par la mise à disposition des structures de l'ESS des dons ou waqf immobilier ou monétaire (même temporaire soit-il). Les banques islamiques peuvent contribuer par les sommes déduites de

<sup>24</sup>La fondation Google est une illustration de ce phénomène; elle apporte à la philanthropie chaque année 100 millions de dollars dont 60 millions en investissements socialement responsables, en particulier dans les énergies renouvelables et 40 millions en dons pour favoriser l'accès des populations pauvres aux services nécessaires.

<sup>25</sup> C'est le cas du secours islamique de France (SIF) un ONG actif dans la collecte et la redistribution du waqf par le financement de projet sociaux et économique dans toutes les régions défavorisées dans le monde. C'est aussi le cas du fonds mondial de charité (FMC).

<sup>26</sup>Selon les estimations de l'OCDE en 2012, près d'un tiers des migrants récents dans les pays de l'OCDE sont diplômés du supérieur, soit 5,2 millions de personnes. Ils disposent de ressources financières importantes, comme en témoigne le niveau des transferts de fonds officiels à destination des pays en voie de développement estimés d'après la Banque mondiale à 372 milliards de dollars en 2011 (OCDE, 2012).



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

la purification<sup>27</sup>. On peut toujours envisager des fonds qu'un investisseur particulier peut mettre une part au profit d'œuvres de bienfaisance et l'autre partie sous forme de prêt habituel. Dans ce cas le donateur peut proposer un don temporaire qui lui sera restitué, comme il peut être un waqf hybride dont l'usufruit est partagé entre les membres de la famille et les œuvres de bienfaisance. En fin on peut aussi avoir un donateur qui met de l'argent (prêt) à la disposition d'une institution pour la réalisation de projets solidaires et sociaux avec l'idée d'être remboursé (pour l'argent prêté). Et dès que le projet commence à dégager des profits, une partie lui est transmise. Mais aussi en cas de perte, celle-ci est aussi partagée comme les profits.

### III -3- Ciblage pointu des projets de l'ESS.

Les domaines de l'ESS devant être ciblés par les ressources charitables potentielles citées plus haut sont généralement ceux qui peuvent changer la situation économique et sociales des personnes bénéficiaires. Il ne s'agit pas de distribuer des aides et des Sadaqat non contrôlées au risque d'avoir des résultats pervers, et faire pérenniser un comportement de dépendance et de fainéantise.

- Tout projet favorisant le développement d'activités génératrices de revenus dans les zones sous-développées.

- Orienter ses fonds vers la construction et le développement de l'infrastructure de base surtout dans les zones enclavées pour permettre une fluidité de la circulation des personnes et de la marchandise.

- Valorisation des biens waqf et restaurer l'ancien patrimoine waqf inexploité pour dégager une plus-value à faire orienter vers le circuit économique local.

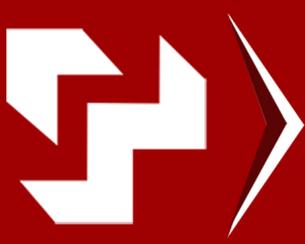
- Un partenariat tripartite doit s'instaurer entre l'institution du waqf, la banque islamique ou conventionnelle et les acteurs de l'ESS. Ce partenariat est de nature à rationaliser la gestion des ressources waqf par le contrôle rigoureux de la banque qui applique les principes de la gestion du privé. L'institution du waqf peut intervenir pour couvrir le risque de bénéficiaires insolubles (cas exceptionnel).

- Dans le cadre des fonds charitables, les coopératives peuvent prêter de l'argent sans intérêt pour le développement des activités génératrices de revenus qui ne nécessitent pas un capital important pour leur démarrage. Cette action de al-Qard al-Hassan est assurée par l'intermédiaire d'une banque qui intervient comme interface entre les populations emprunteuses et l'institution waqf, autrement dit, les banques seront subventionnées par les fonds charitables pour garantir leur continuité. Elle est donc efficace dans les zones défavorisées et qui manquent de garantie pour accéder aux marchés financiers pour satisfaire leurs besoins : logement, besoins physiologiques, et autres besoins comme le mariage...

- Les fonds charitables sont plus rentables lorsqu'ils sont investis dans des projets solidaires (dont le retour doit être réinvesti dans d'autres projets philanthropiques), que lorsqu'ils sont versés directement en actions caritatives. En fait, on peut aussi investir dans des projets waqf dont une part de l'usufruit est

---

<sup>27</sup>La purification est une opération propre aux banques islamiques. Ces dernières déduisent la part des dividendes attribuables à des activités non conformes à la charia, et les montants issus des pénalités de retard.



versée à l'investisseur et l'autre sera réinvestie dans de nouveaux projets de l'ESS.

- Toujours dans le cadre de la recherche de nouvelles sources de financement de l'ESS, en s'inspirant de l'œuvre de Muhammed Younes ayant abouti sur la création de la « Grameen Bank » : on peut créer une caution solidaire entre les membres du groupe des emprunteurs dans la mesure où si l'un des membres (groupe de cinq ménages au plus) ne respecte pas les échéances des versements, tout le groupe en sera privé, dans ce cas la promotion, et l'initiation des couches pauvres à créer des coopératives peut constituer une solution pour surmonter le problème de solvabilité des crédits individuels .

### III- 4- Gestion rationnelle des fonds charitables

- Chercher de nouvelles ressources pour le financement de l'économie sociale et solidaire ne doit pas non plus escamoter la nécessité d'une gestion rationnelle des ressources disponibles. C'est alors pour assurer une continuité et une productivité croissante des projets de l'ESS financés par les ressources charitables qui sont d'ailleurs limités, faut-il :

- Emprunter les techniques de gestion du secteur privé tels que la détermination en amont des effets directs et indirects des projets,

- Prendre en considération l'impact socioéconomique et la préservation de l'environnement,

- Mesurer la performance économique et sociale des projets,

- Comparer le coût des projets à leur valeur ajoutée,

- Recruter des experts et des gestionnaires pour assurer un solide lancement au démarrage du projet, un accompagnement attentif au cours de l'exécution, et un suivi évaluation des résultats à la fin du projet.

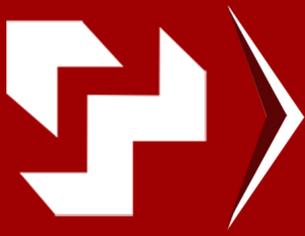
-les projets doivent tout comme tout s'inscrire dans la sphère des investissements socialement responsables (lutte contre la pollution, lutte contre la corruption, respect du Code du travail, etc.), sans pour autant ignorer les préceptes de l'Islam (activités licites, interdiction d'intérêt ou « ribâ », interdiction des contrats comportant un aléa démesuré ou « gharar » et interdiction de spéculation ou « maysir »), qui vont de pair (voire un corollaire) avec l'investissement « Shari'a compatible » (ISC) <sup>28</sup> .

-Les investissements Waqf et zakat ne peuvent se limiter aux financements des projets des petites et moyennes entreprises et aux petites activités génératrices de revenus à une échelle locale, mais ils outrepassent cette dimension locale pour investir dans des projets à long terme impliquant le secteur industriel et l'usage de la technologie de l'information et de télécommunication (T.I.C).

-Une intervention du ministère des Waqf et un soutien interministériel sont inévitables pour inciter les entreprises de l'ESS à investir dans certaines activités prioritaires à visage plus humanitaire (médicaments,

---

<sup>28</sup>En effet, l'investissement « Shari'a compatible » (ISC) joue un rôle de stabilisateur à l'échelle financière puisqu'il exclut les crédits usuriers, ce qui permet de lutter contre le surendettement. Or, les investissements socialement responsables (ISR) exigent d'adopter une politique de gouvernance ambitieuse permettant d'améliorer la qualité de l'organisation et la performance des investissements. Par conséquent, les principes de l'ISC vont de pair avec ceux de l'ISC pour que les investissements dans le fonds de charité contribuent au développement durable.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

développement du commerce équitable dans l'agriculture, développement d'une économie verte pour la préservation de l'environnement, etc.

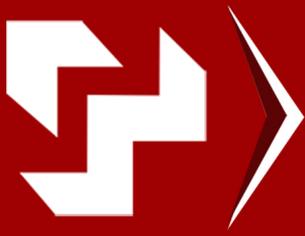
Le Waqf peut intervenir dans le financement des fonds d'affectation spéciale (sélection rigoureuse des projets et des bénéficiaires), tels que :

-l'éducation, pour avoir un capital humain en assurant une formation professionnelle rigoureuse et continue, en subventionnant les travaux de recherches académiques pour une amélioration des activités de l'ESS.

-Encouragement et formation à l'entrepreneuriat des jeunes (respecter l'approche genre).

- Réhabilitation et restructuration des quartiers périphériques et les équiper d'infrastructure de base, afin, sinon éradiquer les disparités sociales du moins les atténuer.

- Des lacunes qui entravent le développement des structures de l'ESS se positionnent en tête les techniques a posteriori d'évaluation. Dans ce cas, deux indicateurs semblent être importants à mettre en action. Tout d'abord, l'impact social (degrés d'innovation des projets impact des projets sur l'environnement, impact des projets, sur l'insertion des personnes au sein du marché du travail, effectifs des bénéficiaires par genre). Ces indicateurs permettront de savoir si le changement, lorsqu'il a lieu, est-il dû à l'investissement engagé par le fonds Waqf ou à d'autres facteurs exogènes. Ensuite, la performance financière (Les indicateurs mesurant la rentabilité financière des projets, tel que ; le rapport entre les bénéfices réalisés et les capitaux engagés. Les indicateurs mesurant l'efficacité, telle que le ratio des dépenses effectuées par rapport aux recettes réalisées). Ces critères impliquent que ce n'est pas le montant des fonds charitables collectés qui prime, mais c'est surtout leur impact sur les individus et sur la communauté.



# Le Waqf et la zakat, du rôle caritatif, au financement du développement durable

## Conclusion

Pour résumer, au terme de ce survole sur l'importance de l'économie charitable dans la promotion de la vie économique sociale et politique depuis l'histoire lointaine au Maroc et ailleurs, d'une part et, des structures de l'économie sociale et solidaire suite à son émergence récemment comme "un secteur alternatif à l'économie du marché", nous pouvons affirmer que le waqf, et dans certaine mesure lazakat, constituent des sources potentielles pour le financement des structures de l'ESS lorsqu'ils seront utilisés directement dans des projets en partenariat avec les bénéficiaires directement dans le cadre de la création et du développement des micros projets. Il s'agit d'une nouvelle orientation qui dépasse le rôle charitable pour encourager la création d'activités génératrices de revenus sur le plan local pour éradiquer la pauvreté et permettre aux couches défavorisées une inclusion sociale et, un changement de statut social d'individu dépendant en un individu indépendant. Ce sera la pose des premiers jalons pour assurer un développement durable.

Le waqf est la zakat ou l'économie charitable ne peut se limiter aux actions de la philanthropie, mais ils constituent à côté des techniques mises en œuvre par les banques conventionnelles (islamiques) des ressources potentielles qui exigent une vision pointue pour être exploitées encore mieux et d'une façon rationnelle. La flexibilité et l'envergure du champ d'intervention de cette économie, qui ne fait exception d'aucun champ du secteur de l'économie (à l'échelle micro et macro économique) témoignent d'après les expériences internationales qu'il s'agit bien d'un domaine promoteur et sur lequel on peut effectivement s'engager pour revaloriser et développer d'avantage l'ESS afin d'avoir la possibilité de prétendre cautionner un avenir prometteur d'un développement durable au sein d'une société égalitaire et équitable.